

## Les cimetières verts d'Andenne

matinée d'échanges du 12 juin 2024



Déjà depuis 2016, la Ville d'Andenne (+ de 28.000 habitants), dans le cadre de l'objectif « *zéro pesticide* », a entrepris de verduriser ses cimetières afin de rendre ces lieux plus propices à la biodiversité et plus accueillants pour les visiteurs. C'est ainsi qu'elle a réaménagé un premier cimetière à Groyne, afin d'en faire un cimetière vert. Engazonnement des allées, installation d'aménagements propices à la biodiversité (nichoirs, hôtel à insectes), pré fleuri, création d'une aire de dispersion, autant d'actions qui ont permis de transformer ce cimetière en un endroit paisible et naturel pour ses visiteurs, en terre d'accueil pour la vie sauvage, tout en restant un lieu dédié au recueillement.

Ce type de stratégie est également appliqué dans tous les espaces verts en ville comme dans les villages et tout le développement de la commune profite de la même vision : un maximum de végétaux vivaces mellifères, une gestion différenciée des espaces, du fauchage tardif, des prairies fleuries, la plantation raisonnée de haies et d'arbres afin que la trame verte puisse s'étendre sur le territoire et apporter ses bénéfices face aux changements climatiques que nous vivons déjà. Ces aménagements verts et floraux fort appréciés de tous, même en dehors de notre ville, nous valent d'ailleurs un classement 3 fleurs au concours *Wallonie en fleurs*.



Un cimetière vert a plusieurs avantages non négligeables :

- ☞ Son entretien est simplifié : vu qu'il n'est plus nécessaire de nettoyer ou d'ôter les plantes indésirables et la mousse avec la même fréquence, cela permet de constater que les joints des pierres se dégradent moins au fur et à mesure du temps.
- ☞ Ses coûts d'entretien sont réduits: un cimetière classique a forcément besoin de beaucoup d'entretien, ce qui équivaut à beaucoup de main d'œuvre, alors qu'un cimetière vert demande moins d'entretien et surtout un entretien moins agressif s'il a bien été pensé. Une allée engazonnée demande 3x moins d'entretien qu'une allée minérale. A Andenne, nous utilisons le désherbage thermique pour certaines zones.
- ☞ Il est « *zéro pesticide* » : ce type de gestion contribue fortement à l'amélioration de la biodiversité dans ces espaces urbanisés et qui dit biodiversité riche dit meilleur environnement pour tous : faune, flore mais également pour la santé des utilisateurs (citoyens et personnel communal)
- ☞ Enfin, pour améliorer au maximum la biodiversité, il y a la possibilité d'introduire des espèces mellifères dans le fleurissement du lieu et des tombes également : celles-ci offrent de la nourriture et un espace de vie aux insectes butineurs, alors que la plupart des plantes que l'on retrouve généralement dans nos cimetières ne sont pas très adaptées pour ce type d'insectes.

A ce jour, ce ne sont pas moins de 11 cimetières qui ont ainsi été complètement retravaillés, aménagés et transformés à Andenne en espaces où la végétalisation a pris le dessus sur l'aspect minéral classique des cimetières d'antan. Les cimetières concernés, dont certains sont labellisés « *cimetière nature* », sont les suivants:

☞ Cimetière des fusillés à Andenne

☞ Cimetière de Seilles-église

☞ Cimetière de Groyenne

☞ Cimetière de la Triche à Andenne

☞ Cimetière de Namèche église

☞ Cimetière de Namèche nouveau

☞ Cimetière de Ville-en-Warêt

☞ Cimetière de Maizeret

☞ Cimetière de Landenne

☞ Cimetière de Vezin

☞ Cimetière de Petit-Warêt

☞

Soutenus par nos élus dans ce projet, les services Environnement et des Espaces verts (Services techniques communaux) se sont vu assigner la tâche de repenser et modifier les 16 cimetières d'Andenne afin que chacun d'entre eux puisse être végétalisé au maximum, ce qui n'est pas toujours chose aisée et demande une certaine organisation au niveau des étapes de travail auxquelles viennent aussi participer d'autres services (cimetières, voirie,..)

La coordination en interne est en effet gage de gain de temps et de réussite sans dépenses inutiles pour ces projets qui sont toujours réalisés à 100% par nos équipes. Soulignons que certains ont profité d'une aide financière via les subsides octroyés aux communes par le Gouvernement wallon (Plan Maya, Biodiversité) qui sont un levier intéressant notamment pour les communes ayant des budgets moins conséquents à allouer pour ces types d'aménagements.

Dans chacun de ces nouveaux cimetières, les visiteurs, via un panneau informatif expliquant la démarche « *cimetière vert* », sont invités à fleurir les tombes avec des vivaces mellifères et à trier les déchets lors du nettoyage de celles-ci. Lors des travaux de transformation de nos cimetières passant par l'étape de fort impact

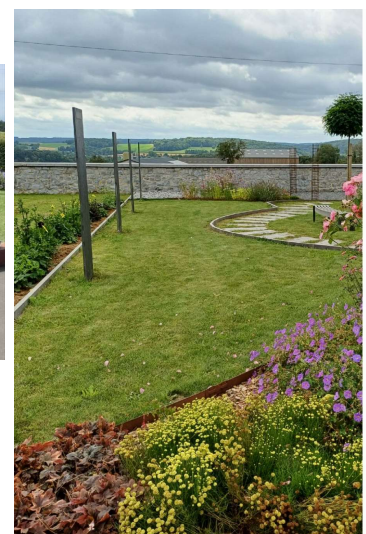
visuel lié à la déminéralisation, des affiches sont à chaque fois apposées dans le cimetière afin de garder les citoyens informés concernant les travaux mais également pour leur demander d'être patients le temps que des résultats soient visibles. En effet, un cimetière ne devient pas vert du jour au lendemain. Ce type de démarche informative a permis que le nouveau look végétal de nos cimetières soit très bien accepté par la population.

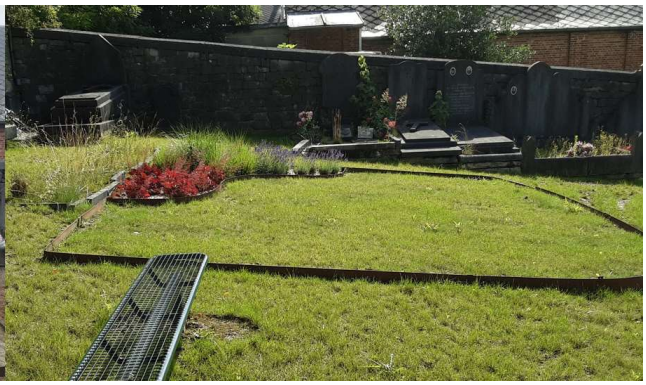


Pour donner plus de sens encore à ces projets, nous avons sollicité la mobilisation de cette dernière, invitant nos administrés via un article dans notre bulletin communal, à repenser le prochain fleurissement des sépultures de leurs proches avec des plantes mellifères afin d'aider encore plus les abeilles et autres pollinisateurs en voie de disparition. Pour les y aider, un lien vers la brochure « *Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs* » édité par le SPW a été fourni afin d'aider au choix des plantes les plus appropriées pour un bon fleurissement des tombes.

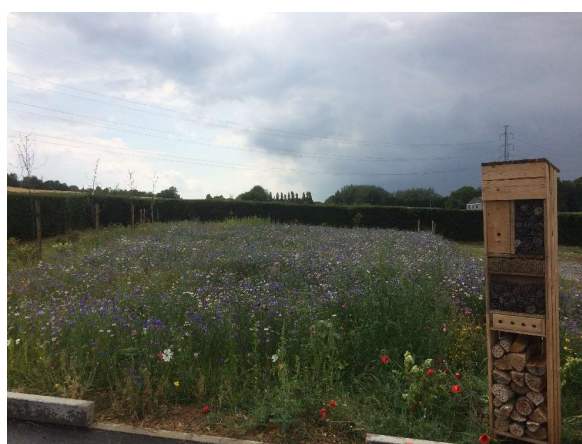
### Quelles sont les étapes importantes pour verduriser un cimetière ?

Tout d'abord, il faut bien préparer le projet en évaluant le terrain et sa qualité, les zones du cimetière qu'il sera facile d'engazonner, l'accès au cimetière pour le véhicule des pompes funèbres, la désaffectation nécessaire de certaines tombes, l'emplacement de l'ossuaire, des zones de dispersions, la parcelle aux étoiles obligatoire dans au moins un cimetière de la commune, les tombes existantes, les zones vides où il sera possible d'effectuer des plantations de haies, fleurs ou arbres, les zones d'attente qui pourront être transitoirement semées de prairies fleuries ou gardées en prés de fauche,..etc. Bref, il faut réaliser un vrai plan du cimetière qui reflètera vraiment le résultat final. Pour Andenne, ce plan est réalisé en interne, au sein de la Direction des Services techniques.





Les zones de plantations seront identifiées ainsi que les végétaux mellifères qui seront choisis suivant leurs caractéristiques : du sédum pour un inter-tombes pas trop large, sinon des vivaces pas trop hautes en pleine croissance (si espace trop petit, mieux vaut bétonner que de s'acharner ensuite sur les adventices). Des arbres seront plantés pour donner de la verticalité au cimetière. On créera des parterres de vivaces près des aires de dispersion qui seront soit en gazon, définies par une bordure, soit surélevées via un système de lessivage naturel des cendres au travers de pierres permettant aux cendres de rejoindre la terre.



L'allée principale reste en général en tarmac ou en dalles perméables permettant le passage d'un charroi lourd. Les allées secondaires sont ensemencées de gazon à croissance lente pour permettre une tonte moins fréquente (mais avec un résultat moins dense) ou avec un gazon de type sport à croissance modérée (plus dense) qui nécessite un entretien mais de 30% moindre relativement à un gazon sport traditionnel. Nul besoin d'enlever tout le gravier. Le plus gros suffit. En gardant une fine couche de gravier incorporée à la terre, le gazon s'enracine très bien. Si une ancienne allée asphaltée doit être végétalisée, le désasphaltage nécessitera ensuite un apport de terre pour l'ensemencement du gazon.



Enlèvement du tarmac

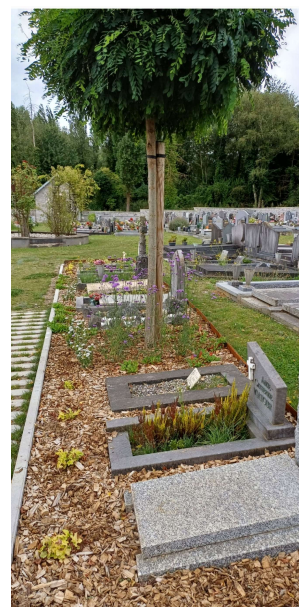
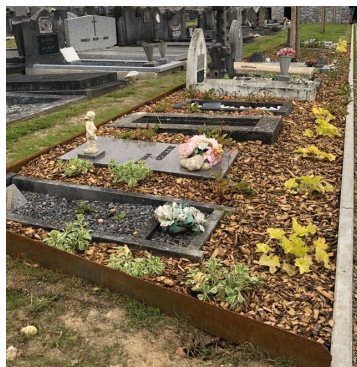
préparation pour ensemencement

résultat

Les nouvelles tombes seront alignées sans espaces entre elles, de manière à créer des allées faciles à tondre et à prévenir toute végétation non souhaitée. Pour les zones dédiées aux enfants, les espaces peuvent être verdurisés et plantés tout en permettant, si nécessaire, d'adapter la tombe ou la caverne à l'espace en ôtant un peu de plantations. Cela permet de ne pas avoir d'espace vide entre des tombes de format différent.

Les vieilles tombes de longueurs inégales peuvent être reprises dans un aménagement complet comme ci-dessous et ci-contre, ce qui facilite également l'entretien du cimetière en réduisant les zones de tonte.

Le but est vraiment de verduriser un maximum l'espace au sol tout en réfléchissant à la facilité d'entretien une fois la végétation arrivée à sa croissance maximale.



On informe également les utilisateurs sur la bonne gestion de l'eau, le tri des déchets.



### Autres aménagements en faveur de la biodiversité

- 🍃 Caveau d'attente avec toiture plate végétalisée et un bac pour abeilles terricoles
- 🍃 Placement d'un abri à hérissons
- 🍃 Plantation mécanisée de bulbes ou création de prés de fauche sur les zones non concédées
- 🍃 Mise en valeur des très vieilles tombes par de la végétalisation
- 🍃 Les pieds d'arbres sont végétalisés par des espèces couvre-sol mellifères

